

De la salle d'asile



Ce bâtiment a été la salle d'asile de 1846 à 1883.

Si en 1840, la garde des enfants de deux à sept ans, dont les parents travaillent, s'effectue dans la salle d'asile. Ce terme est remplacé, en 1881, par celui d'école maternelle, afin d'affirmer le rôle éducatif de cet établissement.

En 1833, Guizot, ministre de l'Instruction publique, encourage les préfets à propager « les écoles les plus élémentaires de toutes, celles qui sont connues sous le nom de salle d'asile et où sont reçus les petits enfants de l'âge de deux ans à l'âge de six ou sept ans, trop jeunes pour fréquenter les écoles primaires proprement dites, et que leurs parents pauvres et occupés ne savent comment garder chez eux. »

L'essor de l'industrie exigeant d'avoir recours à une main-d'œuvre

ouvrière, les salles d'asile, qui assurent la garde des enfants, doivent permettre aux mères pauvres de travailler plus facilement.

La création des salles d'asile étant encouragée par des aides financières, la municipalité profite de cette opportunité, en 1838, pour charger l'architecte Paul-Eugène Lequeux, d'en installer une à Nanterre. La salle d'asile qui entre en fonctionnement en 1840, se trouve dans un bâtiment attenant à l'église, servant autrefois de sacristie.

M^{lle} Lebossé est nommée direc-

trice de l'établissement par le recteur de l'académie de Paris. Etant âgée de plus de vingt et un ans, elle a fourni des certificats de moralité, de résidence et d'activité relatifs aux cinq précédentes années ; elle a réussi un examen d'instruction éliminatoire et passé une demi-journée de tests pratiques en classe.

La fréquentation de la salle d'asile est payante : les familles doivent verser une rétribution mensuelle de 50 centimes ; seuls les enfants des indigents en sont exemptés.

La salle d'asile est placée sous la

surveillance d'un médecin ; les élèves subissent un examen médical et dans le cours de l'année, des contrôles réguliers sont effectués. Selon les rapports du médecin, M^{lle} Lebossé s'occupe de soixante enfants, qui sont entassés dans une salle trop exigüe, mal aérée, où il est difficile de circuler. La cour de récréation est également trop petite. Il n'existe pas de préau couvert et en cas de pluie, les enfants sont obligés de rester en classe. Ils sont souvent malades, passant d'un local surchauffé, en raison de sa petite taille, à la cour de récréation

'école maternelle

51. NANTERRE L'École des Jeunes Filles



L'école des filles comprenait également une école maternelle.

exposée à tous les vents. La salle d'asile étant située à côté de l'église, le curé se plaint du bruit, qui nuit à l'exercice du culte.

En avril 1846, la commune décide de construire une salle d'asile plus grande, mieux adaptée aux besoins. Le nouveau bâtiment, situé 7, rue de la Mairie (actuelle rue des Anciennes-Mairies), est com-

posé d'une salle de classe pouvant recevoir cent soixante enfants, et au premier étage, d'un logement pour la directrice. Des bancs sont installés à une extrémité de la salle, l'autre bout servant d'espace d'évolutions. Un jardin et un préau couvert sont également prévus.

En 1848, la rétribution mensuelle est portée à 1 franc, car la salle

d'asile est désormais ouverte de 8 heures à 17 heures en hiver et, de 8 heures à 19 heures le reste de l'année.

Sous le Second Empire, lorsque la loi Duruy rend possible la gratuité de l'instruction, la commune ouvre gratuitement, dès le 1^{er} janvier 1867, la salle d'asile à toutes les familles.

En six mois, le nombre d'enfants passe de 50 à 90 ! Cette expérience étant très positive, la gratuité est étendue aux écoles primaires, pour la rentrée 1867.

La croissance de la population, qui passe de 3 944 habitants en 1872, à 4 984 en 1881, fait monter les effectifs scolaires. Une nouvelle école de garçons est construite en 1874, boulevard du Midi, suivie, en 1883, par une école de filles qui comprend également deux classes réservées à l'école maternelle. Les locaux de la rue de la Mairie serviront de crèche. Depuis 1881, sous l'impulsion de l'inspectrice Pauline Kergomard, le terme de salle d'asile est abandonné au profit de celui d'école maternelle. Une pédagogie spécifique au jeune enfant est encouragée, l'utilisation d'un mobilier adapté à la taille de l'enfant préconisée.

Toutefois, l'écart est grand entre les prescriptions et la réalité. Il faudra attendre le XX^e siècle pour que l'école maternelle devienne un lieu d'accueil attractif, jouant un rôle éducatif certain.



Jeannine Cornaille
Société d'Histoire
de Nanterre



L'entrée de l'école maternelle, boulevard du Midi.



L'école maternelle Danielle-Casanova, construite en 1946.